

Compte rendu - Conseil de quartier PARIS mercredi 26 septembre 2018

- Alain Blanchard, Président du Conseil de Quartier Paris,
- les membres du Conseil de Quartier Paris,
- Farid Medjani, Adjoint en charge du Logement, de l'Habitat, du Tourisme, Conseiller Communautaire délégué à l'Habitat, et Vice-Président du Conseil de Quartier Paris,
- Nathalie Goutorbe, Chef de Cabinet du Maire,
- Jean-Luc Condette, Directeur Général Adjoint des Services, Ville de Roanne,
- Arnaud Lorton, Technicien Bureau Etudes Environnement, Ville de Roanne,
- Olivier Jandard, Responsable du Pôle Proximité, Ville de Roanne,
- Agnès Desporte, Responsable du service Vie des Quartiers, Ville de Roanne,

ont assisté à cette séance.

Alain Blanchard accueille l'assemblée, remercie les conseillers dont 2 nouveaux membres - Mme Demont et M. Goutaudier - ainsi que les services pour leur présence, puis déroule l'ordre du jour.

En l'absence d'objection, Alain Blanchard déclare le compte-rendu de séance du conseil du 26 mai 2018, adopté à l'unanimité.

La voirie du quartier

Olivier Jandard fait un point sur l'ensemble des demandes réalisées - 16 interventions réalisées- et en cours, et délivre diverses informations contenues dans le document ci-joint.

- Carrefour Elisée Reclus/Baron du Marais : étude d'un rond-point franchissable qui remplacerait les feux tricolores.
- Carrefour Champ de Foire : étude pour améliorer la giration sur la rue Eucher Girardin, et en ce sens, apporter plus de lisibilité à cette intersection et donc plus de sécurité.
- Plots gênants bd Baron du Marais : il ne s'agit pas tant de les supprimer, mais juste de diminuer leur hauteur.
- Le dallage qui recouvre l'accès aux véhicules à l'IUT est cassé.
- Rue Juliette Drouet : quel devenir pour la portion de terrain à l'extrémité de la résidence Ophéor, côte rue Eucher Girardin ? pas de projet à ce jour.
- Bd Baron du Marais : problème de pollution sonore et de propreté en raison de la présence massive des étourneaux. *A réception de ce compte rendu : les étourneaux ont été effarouchés entre le 3 et le 7 septembre et ne sont pas réapparus. Avant l'intervention du début septembre, les trottoirs ont été lavés au moins une fois par semaine, et les feuilles ramassées dans ce même temps. Une nouvelle campagne d'effarouchement est prévue semaine prochaine pour traiter d'autres quartiers, mais bien naturellement, le secteur Baron du Marais sera suivi pour éviter toute nouvelle occupation par ces volatiles.*

L'avancement du projet d'aménagement du carrefour Stalingrad

Arnaud Lorton fait le retour d'une rencontre récente entre la Ville, les représentants de l'Etat, le Département et les concessionnaires réseaux. Il en ressort une demande du Département de procéder à des investigations supplémentaires - sondage, entre autre, sur la structure même de la chaussée, qui doit demeurer portante, en raison d'un trafic de poids lourds, et en particulier de convois exceptionnels - pour confirmer au non la faisabilité d'aménager un mini-giratoire ; il s'agit effectivement d'une option envisageable, mais avec un budget plus impactant pour le reste du projet. C'est pourquoi, il est encore trop prématuré de présenter dès à présent des esquisses tangibles, le choix d'aménagement de ce carrefour n'étant pas établi. Le Conseil de Quartier entend bien tous les paramètres qui peuvent apporter des variations d'aménagement, pour autant ils ne remettent pas en cause sa mise en œuvre prévue sur 2019.

Les aménagements rue Pierre Dupont

Suite à une concertation des riverains de cette voie, une mise en sens unique avait été décidée pendant une période d'essai de 3 mois. Après le vote des riverains, le sens unique a été abandonné au profit du rétablissement du double sens. L'analyse des comptages routiers avait également démontré que la mise en sens unique n'avait pas permis une réduction de la vitesse sur cette voie.

Pour satisfaire l'ensemble des riverains, des aménagements sécuritaires et de lisibilité, prévoyant notamment une vitesse limitée à 30 km/h, des marquages au débouché sur la rue Cuvier, seront achevés avant la fin de cette année.

Un riverain de la rue Pierre Dupont exprime, quant à lui, sa préférence d'un maintien d'une vitesse à 50 km/h, assorti de contrôles de vitesse, plutôt que la mise en place d'une limite à 30 km/h.

Alain Blanchard demande l'avis de l'assemblée sur ces prochains aménagements. Aucune objection du Conseil qui valide ce projet d'aménagement.

Impasse Champromis

Mme Souche, riveraine de cette impasse, et porte-parole des autres riverains, a rencontré récemment les services de la Ville de Roanne pour relayer différents problèmes afférents à cette voie privée, et être informée sur les conditions de son reclassement dans le domaine public.

Farid Medjani indique à cette conseillère que M. le Maire entend bien sa demande et, à cet effet, a prévu de recevoir très prochainement l'ensemble des habitants de cette rue. *A réception de ce compte-rendu, la rencontre est prévue lundi 19 novembre à 18H30 à la salle Bonnefille.*

La boîte à livres

Les conseillers reconnaissent unanimement le succès de ce concept, et l'esthétique du mobilier.

Toutefois, il est à noter que la fermeture des portes des alvéoles n'est pas étanche et laisse entrer l'humidité. Il conviendrait de procéder rapidement à des améliorations pour éviter de plus amples détériorations. *A réception de ce compte-rendu, Agnès Desporte a contacté le lycée Etienne Legrand pour que le nécessaire soit effectué.*

Par ailleurs, les feuilles de métal avaient subi des torsions mais ont été ressoudées par les services de la Ville. Toutefois, il sera nécessaire de les repeindre rapidement, pour éviter qu'elles ne rouillent. *A réception de ce compte-rendu, les services ont été saisis de cette demande.*

Les travaux de renforcement de la stabilité de la boîte, par le lycée Etienne Legrand, ont été très appréciés ; ils ont répondu totalement à la problématique, et qui plus est de façon très esthétique.

Le devenir du bâtiment Aurouer

La démolition de ce bâtiment apportera plus de visibilité et d'ouverture à ce carrefour.

Les travaux étaient prévus durant les mois de juin et juillet, mais de façon imprévue, l'entreprise désignée s'est fait retirer son agrément. De fait, la Ville a dû procéder à de nouvelles consultations d'entreprises, et les travaux ont ainsi été reportés sur octobre.

Questions diverses

- Près de la friche devant le lycée Carnot, les trottoirs sont envahis par de hautes herbes.
- Un habitant du 112 avenue de Paris indique qu'un acacia, à côté de son entrée, s'est « dangereusement » fendu depuis quelque temps. *A réception de ce compte rendu, les services ont rencontré cette personne. Le mauvais état sanitaire de cet arbre entraînera son abattage.*
- Demande d'une pose de barrières de voirie fixes, en limite de la terrasse du commerce de restauration rapide « Le Campus ». Les travaux sont en cours de programmation.

Prochain conseil de quartier PARIS mercredi 23 janvier 2019 à 18h30
Lycée Carnot, salle Hippolyte Carnot - Rue Buffon